Spécial
Voie professionnelle

Le changement, c'est pour quand ?

L'un des éléments de la Refondation est la valorisation de l'enseignement professionnel. C'est un engagement du président de la République. Pour le SE-Unsa, revaloriser la voie professionnelle, c'est d'abord corriger les effets néfastes de la réforme du Bac pro 3 ans. Les écueils ont été pointés, il faut maintenant passer aux actes pour améliorer les conditions de travail et combattre l'échec scolaire. Il est temps d'impulser un nouvel élan pour la voie professionnelle, le SE-Unsa a des propositions concrètes à faire valoir!

Info spéciale

Quid de la carte des formations dans la loi d'orientation ?
Tout savoir en p3.

SE-UNSA AMIENS 4 Rue Paul Sautai 80 000 AMIENS
03 22 92 33 63 - 06 75 23 65 17
ac-amiens @se-unsa.org

Donnons un nouvel élan à la

Voie Pro!

Une réforme synonyme d'économies budgétaires et d'échec scolaire

La massification imposée avec la généralisation du bac pro 3 ans permet certes une augmentation significative du nombre de bacheliers, mais d'un autre côté, le pourcentage de réussite baisse depuis 2 ans : -2,6 points en 2011 et -5,6 en 2012 pour atteindre 78,2%.

Cette «réussite» se fait au détriment des élèves les plus fragiles et la sécurisation annoncée du parcours 3 ans avec le diplôme intermédiaire (BEP ou CAP) est très relative puisqu'un quart des élèves ne l'obtient pas. Derrière ce taux se cache une autre réalité : avec une érosion importante des effectifs en 1ère année de CAP de seconde et première bac pro, les sorties sans diplôme ne diminuent pas.

Dans le même temps, l'érosion récurrente des DHG des établissements, les regroupements de section imposés, l'augmentation de l'hétérogénéité et des effectifs classes dégradent sérieusement les conditions d'enseignement.

Difficile de ne pas évoquer aussi les suppressions massives de postes liées à cette réforme.

Nos revendications pour que ça change

❖ Améliorer les conditions de travail

Le SE-Unsa revendique :

➔ **Un cadre national** plus contraignant pour un calcul transparent et une répartition équitable **des DHG** et, de ce fait :

- l'abandon de la tri-annualisation des heures élèves en bac pro, pour un retour à une grille annualisée, avec une répartition hebdomadaire indicative.
- un cadrage horaire pour les regroupements de sections de spécialités différentes
- un calcul des heures pour effectif réduit basé sur la capacité d'accueil et non sur une estimation des effectifs.

➔ **Un bilan sur la généralisation du CCF** et un rééquilibrage des modes d'évaluation

➔ **Une formation continue** correspondant aux réels besoins des personnels

➔ La mise en œuvre du **registre santé et sécurité** dans les établissements, outil de liaison indispensable avec les CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) départementaux et académiques

❖ Maintenir des structures diversifiées sur l'ensemble des territoires

Le SE-Unsa agit pour le respect d'un aménagement du territoire le plus cohérent et le plus «humain» possible donc pour le maintien d'une offre de formation de proximité, diversifiée et accessible au plus grand nombre. Dans ce cadre, le SE-Unsa est déterminé à défendre et à promouvoir les LP, les Segpa et les Erea. Nous avons à cœur de maintenir et de développer de véritables formations de niveau V sous statut scolaire et d'interroger la pertinence du diplôme intermédiaire tel qu'il est conçu.

Le SE-Unsa revendique au minimum dans chaque établissement, un cursus Bac pro de proximité en 4 ans pour ceux qui en ont besoin avec une préparation en 1 an d'un CAP ou d'un BEP après la classe de seconde pro. L'élaboration des cartes des formations académiques est donc fondamentale. Les attributions entre État et Région seront à l'avenir infléchies. Qu'en est-il exactement ? (voir ci-contre)

Exigeants pour le changement !